

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU PETR PAYS TOLOSAN

Séance du 20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 mars, les membres de l'assemblée délibérante du PETR Pays Tolosan régulièrement convoqués se sont réunis à 18h30 à la salle des fêtes de Villemairier.

Votants :

C3G : Didier CUJIVES, Véronique MILLET, Thierry PORTES, Thierry CASTET, André FONTES, Isabelle GOUSMAR, Pierrette JARNOLLE

CCCB : Joël CAMART, Catherine CLAEYS, Gérard GUERCI, Anne-Sophie PILON, Charles DE LASSUS SAINT GENIES, Sandrine PENAVERE,

CCF : Michel BEGUE, Philippe CAUVIN, Virginie CLAVEL, Alain HINAUX, Philippe PETIT, Serge TERRANCLE, Pierre JEANJEAN

CCHT : Marie-Luce FOURCADE, Céline FRAYARD, Patrice LAGORCE, Sébastien NOEL, Yvan GONZALEZ,

CCVA : Thierry ASTRUC, Jean-Michel JILIBERT, Gilles JOVIADO, Mylène MONCERET, Jean Michel MICHELOT

Absents ayant donné pouvoir : /

Secrétaire de séance : Thierry CASTET

Domaine : Finances

Délibération n°: 24-122

Objet : Affectation du Résultat

Le résultat de fonctionnement total cumulé fin 2023 est de **26 325,62 €**. La section d'investissement clôture sur un déficit de **2 259,93 €**.

Patrice Lagorce, vice-président, propose d'affecter **2 259,93 €** de la section de fonctionnement à la section d'investissement, ramenant le montant disponible en fonctionnement à **21 805,76 €**.

Entendu l'exposé du Vice-Président,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- Approuve l'affectation de **2 259,93 €** de la section de fonctionnement à la section d'investissement, ramenant le montant disponible en fonctionnement à **21 805,76 €**.

Ainsi délibéré les : jour, mois et an désignés, au registre sont les signatures.

Pour extrait conforme, le 20 mars 2024.

Le Président



Didier CUJIVES

Certifié exécutoire après transmission à la Préfecture et publication
Fait et délibéré en séance du 20 mars 2024
Au registre sont les signatures